



Publié Le

15 MARS 2024

République Française

CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville –Avenue de la République-CS 71407 – 83 056 TOULON CEDEX

Direction Education -Jeunesse
Caisse des Ecoles
Tél. 04 94 36 82 62

msavpca@mairie-toulon.fr

Délibération N° 2024/01 : Adoption du budget primitif 2024

SEANCE DU 19 Février 2024

Les membres du Comité convoqués le 22 janvier 2024 se sont réunis le 19 février 2024

LISTE DES MEMBRES	PRESENTS	ABSENTS	EXCUSES
<u>ELUS</u> Mme MASSI, Présidente de la Caisse des Ecoles Mme MONDONE, Vice -Présidente de la Caisse des Ecoles M. CAZAUX, Adjoint Délégué à la Vie Scolaire- Réussite Educative-Restaurations Scolaire	X X		X
<u>SOCIETAIRES</u> M.MALOUSSE Alexandre M.BOUDIS Mounir Mme OUALI Sabrina	X	X	X
<u>INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE</u> M.NOBLE , représentée par Mme MAUGER Mme DESMAREST, représentée par M. VIAL Mme VOGIN, représentée par Mme BENHAIM Mme LEBLANC Mme BEKHIRA	X X X		X
<u>REPRESENTANT DE LA PREFECTURE</u> Mme SADOUL	X		

Le Comité de la Caisse des Ecoles, réuni en séance le 19 février 2024,

Madame MONDONE, Vice-Présidente, rappelle les orientations budgétaires présentées lors de la séance du 24 novembre 2023 et le souhait du Comité de retenir les propositions en dépenses et recettes qui lui semblent répondre le mieux possible aux attentes et aux besoins des établissements scolaires maternels et élémentaires de la Ville de Toulon.

Il est ensuite fait lecture du Budget Primitif 2024, chapitre par chapitre :

RECETTES

FONCTIONNEMENT

		<u>Opérations réelles</u>	
Chapitre 70	Article 70688	Cotisations sociétaires	500,00
Total chapitre 70			500,00
Chapitre 74	Article 74718	Participation Etat	420 000,00
	Article 74741	Subvention de la Commune	238 000,00
Total chapitre 74			658 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 658 500,00

INVESTISSEMENT

		<u>Opérations d'ordre</u>	
Chapitre 040	Article 281831	Amortissement du matériel informatique scolaire	3 644,00
	Article 281841	Amortissement du matériel de bureau et mobilier scolaire	2 134,00
	Article 28188	Amortissement autres matériels	9 023,00
Total chapitre 040			14 801,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 801,00
--	------------------

DE P E N S E S

FONCTIONNEMENT

Chapitre 011	Article 6067	LIVRES ET MANUELS SCOLAIRES	63 750,00
		FOURNITURES DES TESTS PSYCHOLOGIQUES	6 797,00
		LIVRES D ENSEIGNEMENT	25 000,00
	Article 6068	Jouets , jeux pédagogiques	50 000,00
	Article 61351	Location photocopieurs	50 000,00
	Article 6161	Prime d'assurance (PRE)	750,00
	Article 6182	Livres Jeunesse (jusqu'au 14/06/2024)	3 000,00
	Article 6182	Livres de Noel Elémentaires	14 750,00
	Article 6182	Livres de Noel maternelles	6 000,00
	Article 6188	Annonces et insertions	1 600,00
	Article 6188	CFA GIAPATS (PRE)	1 000,00
	Article 6251	Frais déplacements agents PRE	4 400,00
Total Chapitre 011			227 047,00
Chapitre 012	Article 6331	Versement Mobilité	2 000,00
	Article 6336	Cotisation CNFPT	900,00
	Article 64131	Rémunération personnels non titulaires	120 000,00
	Article 64132	SFT et Indemnité de Résidence	3 000, 00
	Article 64138	Primes et autres indemnités	20 000,00
	Article 64171	Rémunération apprenti	10 000,00
	Article 6451	Cotisations URSSAF	37 000,00
	Article 6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 600,00
	Article 6454	Cotisations ASSEDIC	6 916,00
	Article 6471	Prestations FNAL	250,00
	Article 6472	Part employeur compl émentaire santé	624,00
	Article 6474	Cotisations COS ; œuvres sociales	4 372,00
Total chapitre 012			211 662,00
Chapitre 65	Article 6574	Subventions fonctionnement Associations, personnes droit privé	204 990,00
Total chapitre 65			204 990,00

Opérations d'ordre

Chapitre 042	Article 6811	Dotation aux amortissements	14 801,00
--------------	--------------	-----------------------------	-----------

DEPENSES

		Opérations réelles	
Chapitre 21	Article 21831	Matériel informatique scolaire	2 801,00
	Article 21841	Matériel de bureau et Mobilier scolaire	10 000,00
	Article 2188	Autres	2 000,00
Total chapitre 21			14 801,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 801,00
--	------------------

RECAPITULATIF 2024		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	658 500,00	658 500,00
INVESTISSEMENT	14 801,00	14 801,00
TOTAL	673 301,00	673 301,00

Vu l'avis du Comité de la Caisse des Ecoles,

Vu le débat sur les orientations budgétaires le 24 novembre 2023,

Il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles réuni le 19 février 2024 :

- 1°) d'adopter l'exposé qui précède,
- 2°) d'adopter le Budget Primitif 2024 et de procéder à son vote, chapitre par chapitre,

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Josée MASSI
Présidente de la Caisse des Ecoles

mis au contrôle de Léga *le 15 MARS 2024*
15 MARS 2024

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DELIBERATION 2024/01 CAISSE DES ECOLES - Adoption du budget primitif 2024

Date de transmission de l'acte : 15/03/2024

Date de réception de l'accusé de
réception : 15/03/2024

Numéro de l'acte : 202401CAISECOLE ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240219-202401CAISECOLE-DE

Date de décision : 19/02/2024

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires